

E FOOT 38

PV N° 353



du jeudi 24 Aout 2017



SAISON 2017-2018

Journal officiel du District de l'Isère de Football



L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

Table des Matières

Cette Semaine :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION DES ARBITRES	4
UNAF	6
COMMISSION FEMININES	6
COMMISSION FUTSAL	8
COMMISSION DES REGLEMENTS.....	9
COMMISSION SPORTIVE	12
COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE....	13
COMMISSION TECHNIQUE	15
COMMISSION FOOT ENTREPRISE.....	21

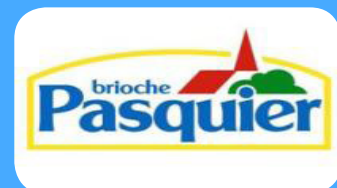
COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr



APPEL	04 76 26 87 72
ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 22 AOUT 2017

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : M. PEJU T. – BEAUVOIR DE MARC

APPEL : CO MERGER

REGLEMENTS : FORMAFoot BIEVRE VALLOIRE – CESSIEU – VALONDRAS – ST CASSIEN – FC LIERS



COMMISSION DES ARBITRES

Permanence du Mardi 22 AOUT 2017

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

STAGE ANNUEL INFORMATION IMPORTANTE À L'ATTENTION DES ARBITRES et DES OBSERVATEURS

Veillez prendre note dès à présent que tous les arbitres de catégories D1, D2 D3 et D4, les arbitres assistants agréés LIGUE, les arbitres assistants de DISTRICT, les jeunes arbitres, les féminines et les observateurs appartenant au DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL sont dans l'obligation d'effectuer le

STAGE DE DÉBUT DE SAISON qui s'effectuera le :

SAMEDI 09 SEPTEMBRE 2017 de 8h à 17h

Lieu : TSF de VOIRON ancien (CREPS).

Prendre vos dispositions dès à présent.

Attention Messieurs les Arbitres : 2^{er} tour de la Coupe de France le DIMANCHE 27 AOUT 2017, soyez attentif à vos désignations.

Arbitres Auxiliaires

Dernières sessions

Jeudi 07 SEPTEMBRE 2017 Lieu : Nord ISERE

Lundi 11 SEPTEMBRE 2017 Lieu : DIF

Courrier divers : DISTRICT DE VENDEE : pris note

Courrier club : FC COLLINES : lu et noté

DOSSIER ARBITRES 2017/2018 :

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2017/2018 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2017/2018).

MESSAGE IMPORTANT

COMMISSION MEDICALE et COMMISSION des ARBITRES

Nouveau principe : un certificat médical est valable 3 saisons* (*sous réserve de respecter certaines conditions)

Licenciés concernés : Les joueurs amateurs, Les dirigeants (sauf dans le cas où la Ligue ne réclame pas le certificat médical)

Licenciés non concernés Les joueurs sous-contrats (professionnel, fédéral, élite, stagiaire, aspirant, apprenti) Les entraîneurs (Technique régional, Technique National, Educateur Fédéral, Animateur Fédéral) **Les arbitres**

Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur visite médicale.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2017/2018.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.

De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

CONTACTS COMMISSION :

Président :

André SERVE Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

Nicolas BROTONS Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : nicolas.brotons@isere.fff.fr

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :

Eric FIARD Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : veyet.fiard@yahoo.fr

Désignateur Observateurs :

Jean-Marie KODJADJANIAN Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : jmarie.kodja@yahoo.fr

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES Port. District : 07 85 98 74 44 / Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : fernandrodrigues21@gmail.com

Correspondant Trésorerie : José VELOSO Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : jose-veloso@wanadoo.fr

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE
KRISTO Dimitri CDA : 06 37 97 88 14

Secteur NORD-ISERE
MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur VOIRON / ST MARCELLIN
BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur BIEVRE-VALLOIRE
SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07



PV N° 353 **JEUDI 24 AOUT 2017**

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code



Informations UNAF

Adhésions reçues au 17/07/2017

Hadi ARFAOUI, Pascal AREGUIAN, Alian BAILLET, Philippe BERNARD-BRET, Timothé BERNARD-BRET, Hazid BOUZOUZOU, Nouredine BRIOUA, François CAPIZZI, Anthony CARUSILLO, Wajdi CHAARI, José COIMBRA, Royald CORNU, Stéphane CUSANNO, Mourad DJOUDER, Florian DOS SANTOS, Éric DOUVILLÉ, Thierry DREVET, Florian FEBUSSE, Hamed FERKANE, Mickaël GIROUD, Georges HAGLI, Olivier JALLAMION, Dimitri KRISTO, Killian LEFEBVRE, Didier LEVYN, Jean MARTIN, Richard MERMET, Fayçal MILED (sans règlement donc non prise en compte), Louis OEUVREARD, David PAILLEUX, Rémy PIACENTILE, Brice PICARD, Corentin REY, Alain ROUSSILLON, André SERVE, Hamid SOUDANI, Franck VAILLANT, Luis VAZ, José VELOSO, Oualid ZEMZEMI, Ozcan ZENCIRCI.

Les adhésions ci-dessus sont enregistrées sur le site national, à l'enregistrement de votre adhésion, un mail de bienvenue avec votre carte UNAF saison 2017/2018. Si tel n'était pas le cas, merci de bien vouloir le signaler par mail à :

unaf38@hotmail.com

COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 22/08/2017

Présents : J. Issartel, Th Truwant

Excusée : Annie Brault,

Boite mail officielle : feminines@isere.fff.fr

Tous les courriers sont à envoyer à la commission féminine : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

COURRIERS : CLAIX (Remy Garcia), ARTAS CHARANTONNAY, G F TARENTEISE, VAREZE



REUNIONS F M I

Une réunion F M I aura lieu le 7 septembre à 19 h (lieu à définir) pour VER SAU, RO CLAIX, BOURBRE VOIRON/ MOIRANS, VALLEE DU GUIERS, VALLEE BLEUE, VEZERONCE HUERT RIVES, LA SURE, PONT DE BEAUVOISIN

Une réunion F M I aura lieu le 13 septembre au district à 19 h pour GF TARENTEISE, G F 38, GRESIVAUDAN, MISTRAL, SUD ISERE, E G 2F, LA MOTTE SERVOLEX, CLAIX

COMMISSION FEMININE ELARGIE

Les personnes intéressées pour intégrer la C F E sont priées de faire acte de candidature à la commission féminine. La C F E a pour but de faire progresser le foot féminin ; la C F E se réunira environ tous les 2 mois et abordera tous les sujets liés au foot féminin, le fait de se rencontrer permettra d'échanger et de faire évoluer les pratiques.

COUPE DE FRANCE

ARTAS CHARANTONNAY : la coupe de France est gérée par la ligue, il faut les contacter pour votre inscription ; dans le cas d'une éventuelle qualification, la coupe de France est prioritaire par rapport au championnat.

CHAMPIONNAT A 11

D1 : Le calendrier est consultable sur le site

D2 : Rappel : limite des pré-engagements le 28 août 2017

CHAMPIONNAT A 8

Courrier : VAREZE Pris note

CHAMPIONNAT U 18 F A 11

Le comité de direction a validé jeudi 6 juillet la création de ce championnat.

1 phase en aller / retour avec 8 équipes, la coupe se fera selon la formule échiquier-foot sur 3 tours.

Joueuses pouvant jouer dans cette catégorie U18, U17, U16 F et 3 U15 F

Pré engagement sur footclubs jusqu'au 4 septembre

Les ententes entre clubs sont autorisées

Actuellement 4 équipes inscrites : ARTAS CHARANTONNAY, CLAIX, ECHIROLLES, SUD ISERE

Réunion des clubs concernés par ce championnat le 31 août à 19h au district

FUTSAL

Les clubs intéressés par un championnat Futsal sont priés de contacter Janick LOUIS (commission futsal)

Le Président

Jacques ISSARTEL

06 34 87 23 55



COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 22 AOUT 2017

Présents (e) : LOUIS J, CARRETERO C, M.J MUFFAT.

La Commission Futsal rappelle aux clubs
qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Coordonnée du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

REUNION DE DEBUT DE SAISON OBLIGATOIRE : pour tous les clubs le Vendredi 01/09/2017 à 18h30 au District de l'Isère de Football.

NOUVELLES APPELLATIONS POUR LES CHAMPIONNATS FUTSAL DE DISTRICT POUR LA SAISON 2017/2018 :

Excellence devient D1 Futsal.
Promotion d'Excellence devient D2 Futsal.

Futsal D1 : Reprise du championnat semaine 37 soit au plus tard, le 17/09/2017.

Date limite d'inscription fixée au Lundi 28/08/2017 par l'intermédiaire de FOOTCLUBS.

Les équipes qui ne sont pas en règle ou inscription non validée à la date limite seront engagées au niveau le plus bas si l'effectif de la poule le permet.

- A.J.F.Chasse sur Rhône 1 (sous réserve de trésorerie).
- Pont de Claix Futsal 2.
- L'isle d'abeau Futsal 1.
- L'arbre de Vie 1. (Engagement non validé sur foot club)
- Mistral Grenoble 1. (Engagement non validé sur foot club)
- Seyssinet A.C 1. (Engagement non validé sur foot club)
- Espoir Futsal 38 1.
- Vie et Partage 2.
- J.O.G.A 2.
- R.C. Virieu Futsal 1.

Futsal D2 : Reprise du championnat semaine 38 soit au plus tard, le 24/09/2017.

Date limite d'inscription fixée au Lundi 04/09/2017 par l'intermédiaire de FOOTCLUBS sous réserve d'être en règle à cette même date.

- F.O Rivois 1 (sous réserve de trésorerie).
- Club Martinérois Futsal 2 (sous réserve de trésorerie).
- R.C.Alpin Futsal 2.
- A.J.F.Chasse sur Rhône 2 (sous réserve de trésorerie).
- L'arbre de vie 2. (Engagement non validé sur footclubs)
- Pays Voironnais 2.
- Domarin As 1.
- Nuxerete Fs 38 1. (Engagement non validé sur footclubs)
- L'isle d'Abeau Futsal 2.
- Touvet-Terrasse 1. Refus
- Etoile Futsal Club 1 (sous réserve de trésorerie).
- L'Olympique Nord Dauphiné 1.
- R.C Virieu Futsal 2.

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 22 AOUT 2017

Présents : MM. BOULORD CHAMBARD, SEGHIER.

Excusés: MM. BONO, HUGOT, ODIOT, PINEAU, REPELLIN, ROBIN, VITTONI.

COURRIERS :

F.C. CANTON DE VINAY : vous avez droit à 6 mutés dont 2 mutés hors période.

Article - 160 Nombre de joueurs «Mutation»

1. Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **six** dont **deux maximum ayant changé de club hors période normale** au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

Toutefois, pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements.

En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match est limité à deux maximum.

ENTENTES

Article 2 - Ententes entre clubs / REGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNES DISTRICT DE L'ISERE /

2-1 - Afin de permettre la pratique du football au plus grand nombre de jeunes joueurs possible et de remédier aux difficultés rencontrées par certains clubs pour constituer, dans une catégorie donnée, une équipe complète, le statut fédéral des jeunes a donné aux Ligues Régionales la possibilité d'autoriser la création d'ententes entre deux ou plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes (garçons et féminines).



PV N° 353 JEUDI 24 AOUT 2017

Le Comité de Direction de la LRAF a fixé ainsi qu'il suit les modalités de ces «Ententes».

La demande sera adressée au District concerné et devra comporter :

1. L'accord écrit de chaque club.
2. La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'Entente est demandée.
3. La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente.
4. Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.

L'autorisation ne sera donnée que pour une seule saison.

Les Ententes ne peuvent participer qu'au seul championnat de District et sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de clubs. **Toutefois, ces équipes ne pourront pas évoluer au niveau Excellence de leur catégorie.**

Par raisons précises nécessitant la création de cette Entente, il faut entendre que les clubs n'ont pas l'effectif suffisant.

U19				
N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
1	O. COMMELLE	F.C. LIERS		F.C. LIERS
3	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. LAUZES
13	CHABONS	OYEU	VALONDRAS/VIRIEU	STADE CHABONNAIS

U17				
N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
2	O. COMMELLE	F.C. LIERS		O. COMMELLE
4	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. BALMES N.I.
9	AS GRESIVAUDAN	CA GONCELIN		CA GONCELIN
23	U.S. BEAUREPAIRE	FORMAFOOT B.V.		FORMAFOOT B.V.
27	F.C. CHIRENS	A.S.L. ST CASSIEN		F.C. CHIRENS

U15				
N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
5	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. BALMES N.I.
6	O. COMMELLE	F.C. LIERS		O. COMMELLE
7	ARTAS CHARANTONNAY	BEAUVOIR		ARTAS CHARANTONNAY
8	AS GRESIVAUDAN	CA GONCELIN		AS GRESIVAUDAN
10	AS SEREZIN DE LA TOUR	AS CESSIEU		SEREZIN DE LA TOUR
14	VALONDRAS	OYEU	CHABONS/VIRIEU	AS VALONDRAS
17	FORMAFOOT BV	THODURE		FORMAFOOT BV
29	F.C. CHIRENS	A.S.L. ST CASSIEN		F.C. CHIRENS

U13				
N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
11	AS SEREZIN DE LA TOUR	AS CESSIEU		AS CESSIEU
15	CHABONS	OYEU		STADE CHABONNAIS
18	FORMAFOOT BV	THODURE		FORMAFOOT BV
24	C.S. VIRIEU	A.S. VALONDRAS		A.S. VALONDRAS
28	F.C. CHIRENS	A.S.L. ST CASSIEN		F.C. CHIRENS

U10/11				
N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
12	AS SEREZIN DE LA TOUR	AS CESSIEU		AS CESSIEU
16	CHABONS	OYEU		AS OYEU
19	FORMAFOOT BV	THODURE		FORMAFOOT BV
25	C.S. VIRIEU	A.S. VALONDRAS		C.S. VIRIEU
30	F.C. CHIRENS	A.S.L. ST CASSIEN		A.S.L. ST CASSIEN

U18 FEMININES				
N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
20	GPT FURE ISERE	VOUREY MOIRANS		GPT FURE ISERE

SENIORS FEMININES				
N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
21	VOUREY	VOIRON MOIRANS		VOIRON MOIRANS
26	AS SEREZIN DE LA TOUR	AS CESSIEU		AS CESSIEU

SENIORS FEMININES à 8				
N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
22	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. LAUZES

PRESIDENT
Jean Marc BOULORD
 06 31 65 96 77

SECRETAIRE
Jean CHAMBARD

COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 22 juillet 2017

Présents : L. Mazzoleni / G.Bouat / D. Marchal / B.Buosi / J. Chambard

Excusé(s) : F. Agaci / D. Guillard/ C. Maugiron/ A. Brault

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

U13

Niveau 1 : Le calendrier paraîtra au début de semaine 35 prochaine sur le site.

U15 A 11

Date butoir des engagements pour la D3 le 4 septembre 2017.

Responsable : DAN MARCHAL tél : 0624792638

U17

Courriers : Liers, Domarin

Domarin : nous ne pouvons satisfaire votre demande

MOS 3Rivières : Pris note de votre demande

FC Liers le nécessaire a été fait

Faramans : en inactivité pour la saison 2017/2018

Responsable Bernard BUOSI Tél : 06/74/25/85/94

U19

FC Pont de Claix : Suite à une décision de l'AG de fin Juin, pour cette saison il y a 2 Niveaux. Il faut donc inscrire votre équipe en D2

D1 : Manival suite à la décision de la commission de discipline pour deux matchs avec suspension de terrain merci de trouver un terrain à plus de 30 Kms pour les matchs du 30 / 09 : Manival / Tour St Clair et du 28 / 10 : Manival / Bourgoin et de nous communiquer le lieu.

Responsable Bernard BUOSI Tél : 06/74/25/85/94

SENIORS

ENGAGEMENTS EN COUPES ISERE ET COUPES RESERVES

Nous informons les clubs listés ci-dessous qui n'ont pas procédé à leur engagement en coupe, que la date limite du 21 août a été reportée **au 28 août** et qu'ils peuvent s'inscrire par footclubs jusqu'à cette dernière date

Coupe Isère : Bilieu/ Crolles / Bourg d'Oisans / Chabons / Champagnier / Froges / Moirans / ND Mésage / St Antoine / St Georges Commiers / St Maurice 2 / USVO / Valmontoise / Vourey

Coupe Réserves : La Batie 2 / Cessieu 2 / Crolles 2 / Eybens 3 / Nivolas 2 / St Antoine 2 / St Georges de Commiers 2 / Sud Isère 2 / La Sure 2 / Vallée Hien 2 / Velanne 2 / Versoud

D'autre part, la date limite pour inscription par footclubs concernant les Challenges Gros Balthazard et Dominguez est au 30/09, ceci pour les clubs ayant déjà une équipe en coupe de l'Isère et en coupe repêchage

COURRIERS

Noyarey : pour les plateaux U6 U7 vous rapprocher de votre responsable de secteur

Flachères : vous pouvez encore vous inscrire par footclubs pour la coupe Isère jusqu'au 28 août et 30/09 pour le challenge Nord Isère (voir ci-dessus)

Martinerois : D2 Poule A : informant que leurs rencontres seront programmées le samedi soir à 19h au stade Delaune. La commission demande que pour jouer à 19h, Martinerois recueille l'accord de ses adversaires sinon les matchs se joueront le dimanche. Ces demandes auprès des clubs adverses doivent être faites par footclubs

St Geoire : n'inscrivant pas leur équipe 2 en D6 : noté

St Lattier : pour votre équipe réserve, vous engager par footclubs en D6 et demander le jumelage avec votre équipe 1 par le même footclubs

Corbelin : D4 poule C : Votre demande de jumelage a été prise en compte (erreur administrative de la commission), les clubs de de cette poule sont priés de consulter les modifications générées par cette correction
D4 poule C : voir ci-dessus, les clubs de de cette poule sont priés de consulter les modifications générées par cette correction

D5 : La commission procède au repêchage de St Hilaire de la Cote 2 et de Collines FC 2. Les calendriers et les poules paraîtront en fin de semaine.

SENIORS A 8

Les clubs peuvent procéder au pré engagement par footclubs

Concernant cette compétition pour 2017/2018, il est procédé au regroupement de celle-ci avec le foot à 8 Entreprise pour la rendre plus attractive et plus hétérogène. La gestion de ces compétitions sera assurée par la commission foot entreprise

Le Co- Président L.Mazzoleni

Le Secrétaire J. Chambard

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du mardi 22 Aout 2017

Présents : Mrs H. Giroud-Garampon, J. Sabatino, F. Nardin.

Excusés : A. Serve, J. Da Cunha Vélolo, C. Farrat, D. Franzin.

ARBITRES :

MASSIA Patrice : Après deux années «indépendant» la commission entérine votre demande de représenter le club de BOURBRE dès la saison 2017/2018.

SULEK Ali : Le club d'Espoir St CLAIROIS s'est déclaré en inactivité pour la saison 2017/2018, vous pouvez changer de club.

La commission vous autorise à représenter le club de L' AS VALONDRAS à partir de la saison 2017/2018.

ARSLANTAS Deniz : Le club TURCS DE MOIRANS a déclaré forfait général au cours de la saison 2016/2017 vous pouvez changer de club.

La commission vous autorise à représenter le club de LA MURETTE à partir de la saison 2017/2018.

SORI Timothée: En quittant le FC LAUZES vous devenez «indépendant» pour les saisons 2017/2018 et 2018/2019.



PV N° 353 JEUDI 24 AOUT 2017

Vous ne pouvez pas représenter le club de L'AS PORTUGAISE DE BOURGOIN au statut de l'arbitrage.

CLERET Dominique : En quittant le FC VERSOUD vous devenez «indépendant» pour les saisons 2017/2018 et 2018/2019.

Vous ne pouvez pas représenter le club de L'AS VER SAU au statut de l'arbitrage.

L'HUILLIER Ludovic : En quittant le FC CHAMPAGNIER vous devenez «indépendant» pour les saisons 2017/2018 et 2018/2019.

CLUBS :

FC LAUZES : Prenez connaissance de la démission de votre club de l'arbitre Mr SORI Timothée.

FC VERSOUD : Prenez connaissance de la démission de votre club de l'arbitre Mr CLERET Dominique.

FC CHAMPAGNIER : Prenez connaissance de la démission de votre club de l'arbitre Mr L'HUILLIER Ludovic.

Ces décisions sont susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

RAPPEL DU REGLEMENT DU STATUT DE L'ARBITRAGE.

Article 33.

- a) les arbitres licenciés à un club, rattachés à celui-ci et renouvelant à ce club jusqu'au **31 Août**,
- b) les nouveaux arbitres amenés à l'arbitrage par ce club,
- c) les arbitres licenciés indépendants ou licenciés à un club ayant fait l'objet d'une décision de la Commission compétente du Statut de l'Arbitrage.

Les arbitres licenciés dans un club dans les conditions des articles 30 et 31, après décision de la Commission compétente du Statut de l'Arbitrage, ne peuvent couvrir leur club que si leur demande est motivée par l'une des raisons suivantes :

- changement de résidence de plus de 50 kms et siège du nouveau club situé à 50 kms au moins de celui de l'ancien club et à 50 kms au maximum de la nouvelle résidence de l'arbitre, distances calculées par FOOT 2000.
- départ du club quitté motivé par le comportement violent de membres du club, une atteinte à l'intégrité du corps arbitral ou à la morale sportive, dont la Commission compétente apprécie la gravité.
- modification de situation professionnelle ou personnelle, laissée à l'appréciation de la commission compétente.
- avoir muté vers le club et y avoir été licencié pendant au moins deux saisons ou avoir été indépendant pendant au moins deux saisons.

Tout arbitre, licencié dans un club dans les conditions des articles 30 et 31, n'ayant pu obtenir son rattachement à un nouveau club peut revenir, s'il le souhaite, à la situation d'origine.

- d) les arbitres changeant de club ou de statut dans les cas particuliers prévus à l'article 32.

L'article 36 ou une lettre de sortie du président du club ne sont pas des motifs reconnus dans le règlement du statut de l'arbitrage pour représenter un autre club au statut de l'arbitrage au début d'une nouvelle saison.

Le Président
Hervé GIROUD-GARAMPON

Le Secrétaire
Jo SABATINO

COMMISSION TECHNIQUE

mardi 22 août 2017

FORMATION CFF1
LE 31 AOUT - 1ER - 7 ET 8 SEPTEMBRE 2017
A ECHIROLLES

Session complète

Liste des stagiaires convoqués :

Nom - Prénom	Club qui inscrit le candidat
BERRIOT Olivier	ASIEG
BLILI Bilel	LA MURETTE
COLY Jean Marc	FC ECHIROLLES
COSINHA SOUSA Alexis	BELLEDONNE GRESIVAUDAN
CLERC Cassandra	ESTRABLIN
DA GRACA FERREIRA NICOLAS	St PAUL DE VARCES
DE JESUS Thierry	LIERS
DI CHIARO Yann	POISAT
DO NASCIMENTO Gaëtan	SUD ISERE
DOUMBOUYA Mamadou	FC ECHIROLLES
DOS SANTOS Mickael	LA MURETTE
DURUSOY Huseyin	FC ECHIROLLES
GAVAGNA William	U. S. BELLEDONNE GRESIVAUDAN
JALLUD Cyril	LA MURETTE



L 'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR



PV N° 353 JEUDI 24 AOUT 2017

JIBIDAR Mario	FC ECHIROLLES
LARocca Hugo	POISAT
LETENDU Adeline	ESTRABLIN
NAJIH Said	NIVOLAS
PERRET Guillaume	ASIEG
PEYRAUD MAGNIN Nicolas	LA MURETTE
PICHON Victor	St PAUL DE VARGES
POCHOT Philippe	LA MURETTE
RAMLOT Marie	SUD ISERE
ROBERT Alex	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
RODRIGUES SOARES CARLOS	St PAUL DE VARGES
ROUCHOUSE Paul	LA MURETTE
SEYS Thomas	PIERRE CHATEL
SERVONNET Frederic	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
SYAD Zahir	FC ECHIROLLES
VANDERBEKE Matthieu	O. NORD DAUPHINE
VIAL Anthony	PIERRE CHATEL
VITTER Jérôme	F.C. ST MARTIN D'URIAGE
ZOCARO Dominique	MISTRAL

PLANNING DES FORMATIONS SAISON 2017-2018

Vous trouverez ci-dessous le planning de formation pour 2017-2018

Pour rappel les inscriptions se font en ligne

Aucune inscription par courrier ou mail ne sera acceptée sauf pour les demandes de réinscription en certification qui sont toutefois soumises à validation par le Conseiller technique fédéral

Mois	Formation	Dates	Lieu
AOUT/ SEPTEMBRE	CFF1 (discontinu)	31 Août et 1 Septembre 2017 7 - 8 Septembre 2017	Echirolles
OCTOBRE	CFF3 (discontinu)	12 - 13 et 19 -20 Octobre 2017	
	Certification CFF1 (16-17)	17 Octobre 2017	
NOVEMBRE	Module 1 Gardien de But	6 - 7 Novembre 2017	
	Certification CFF3 (16/17)	14 Novembre 2017	
	Certification CFF4 (16/17)	16 Novembre 2017	Sassenage
	Module U7	18 Novembre 2017	
	CFF4 (projet associatif)	27 - 28 Novembre 2017	
DÉCEMBRE	Certification CFF1	5 Décembre 2017	Echirolles
	CFF2 (discontinu)	7 - 8 et 14 15 Décembre 2017	
	Module Futsal Découverte	15 Décembre 2017	
JANVIER	Module Futsal Perfectionnement	3 - 4 - 5 Janvier 2018	Monistrol
	CFF4 (projet sportif - éducatif)	18 - 19 Janvier 2018	
FÉVRIER	Module Futsal Perfectionnement	19 - 20 - 21 Février 2018	
	CFF1	20 au 23 Février 2018	Sassenage

PV N° 353 JEUDI 24 AOÛT 2017

MARS	Certification CFF3	6 Mars 2018	
	Module U13	8 - 9 Mars 2018	Sassenage
	Module U15	15 - 16 Mars 2018	Sassenage
	Module U9	22 - 23 Mars 2018	
	Module U11	29 - 30 Mars 2018	
AVRIL	Module 2 Perfectionnement Gardien de But	5 - 6 Avril 2018	
	Module U9 Mineurs	17 - 18 Avril 2018	
	Certification CFF2 (session décembre)	26 Avril 2018	
MAI	Certification Futsal Base	11 Mai 2018	
	Certification CFF1	30 Mai 2018	Sassenage
JUIN	Certification CFF2	15 Juin 2018	
	Certification CFF1	19 Juin 2018	
	Certification Gardien de But	20 Juin 2018	

STAGE DE PERFECTIONNEMENT U14 (joueurs nes en 2003)

LISTE DES JOUEURS CONVOQUES

Dates : du MARDI 29 AOÛT 2017 - **RDV 9H00**
au MERCREDI 30 AOÛT 2017 - **Fin 17H00**
Lieu : Le Manoir aux Lauzes - AFRAT
314 Chemin du Manoir - 38880 AUTRANS

	NOM	PRENOM	CLUB
1	RIBOULET	PAUL	AC SEYSSINET
2	PERIN	GIULIANO	AC SEYSSINET
3	GOUBET	CLEMENT	CHARVIEU
4	ANGELI	MATHEO	CÔTE ST ANDRE
5	HOUOT	ALEXANDRE	CÔTE ST ANDRE
6	BRICK	ILIAN	CÔTE ST ANDRE

7	BENABDELAZIZ	NABIL	FC 2A
8	PELLISSIER ROIDOR	CLEMENT	FC CROLLES BERNIN
9	SCATAMACCHIA	ALESSIO	FC ECHIROLLES
10	RAYNAUD	JALLAL	FC ECHIROLLES
11	DOLGAN	ALPER	FC ECHIROLLES
12	NBUMGU	GRACE	FC SEYSSINS
13	NKULU BONDO	DANIEL	FCBJ
14	MAMPUNA	PRECIEUX	FCBJ
15	GUILLET	REMY	FCBJ
16	DIDOUCHE	SOFIEN	FCBJ
17	GRANGER	GREGOIRE	FCBJ
18	BOUYADEL	MAERE	GF38
19	OTMANI	SAMIR	GF38
20	MODESTE	ROMAIN	GF38
21	ARGOUD	THEO	GF38
22	BEN ABDESSATAR	AKRAM	GF38
23	BOUAZIZ	AMINE	GF38
24	ALLEGRET	TIDJI	GF38
25	BOUTAIBA	SAMI	IDA
26	LEGENDRE	FLORIAN	FCBJ
27	BLEYS	JUSTIN	LA MURETTE
28	EYSSERIC	MATHIS	MOS
29	HADJERASS	MERWANE	OC EYBENS
30	KAZADI WA KAZADI	CEDRICK	OC EYBENS
31	MICHALLAT	MAXENCE	OC EYBENS
32	MEILLAT	ENZO	FCBJ
33	PAILLER	ETIENNE	US CHATTE
34	YESSAAD	CHEMSSSEDINE	US GIERES
35	RICHARD VIGNOT	MATHYS	LA MURETTE
36	FERKOUS	YLIES	FC ECHIROLLES
37	RIVET	KYLIAN	DOMARIN
38	ADULU HAMMANI	FORTUNE	FC 2A
39	ZAGHOUANI	RAYENE	GF38
40	BEGAG	ANIS	GF38

STAGE DE PERFECTIONNEMENT U13 F U15F

Date : MERCREDI 30 AOÛT 2017 RDV 9H00 - Fin 17H00

**Lieu : District de l'Isère
2 bis rue Pierre de Coubertin
38360 Sassenage**



LISTE DES JOUEUSES CONVOQUEES

Joueuses convoquées		
Nom	Prénom	Club
LAZREG	Hager	USVO
MARTINS NUNES	Isabel	GF 38
CARVALHO	Karina	Crolles Bernin
MOLE	Lola	GF 38
BAGA	Laurine	Crolles Bernin
SHAIEK	Sabah	Martineriois
MARGARYAN	Tamara	GF 38
GUYOT	Mathilde	CS Nivolas
EL ALAMI	Ileme	Crolles Bernin
PAILLARD	Méline	GF 38
POULAT	Karine	ACFC
LORENZI	Flora	FC Sud Isère
BUISSON	Léa	FC Vallée du Guiers
POISAT	Axelle	GF 38
AZZARO	Emma	GF 38
KASMI	Axelle	GF 38
FUGIER	Lisa	CS Nivolas
DIAS	Marilou	GF 38
MONTOYA	Loane	ACFC
RIBES	Tiphaine	ACFC
BOUVIER	Laurine	FC Isle d'Abeau
VERCELLINO	Camille	FC Seyssins
DUBREU	Doriane	FC Vallée du Guiers
VERISSIMO	Katarina	ACFC

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 22 AOÛT 2017 – PV 353

Présent : Patrick MONIER

SAISON 2017-2018

Foot à 8 : Les Commissions Sportive et Foot Entreprise se sont réunies les 11/07/2017 et 22/08/2017 et ont décidé de fusionner les championnats foot à 8 en semaine et foot à 8 entreprise. Toutes les équipes concernées participeront ainsi à un seul championnat commun, plus attractif et hétérogène. Les compétitions foot à 8 seront gérées par la commission Foot Entreprise.

Les modalités d'inscriptions restent inchangées : inscriptions via Footclubs, ou éventuellement par la messagerie officielle du club.

REUNION

La réunion d'avant-saison est programmée **mardi 12 septembre 2017** à 19h00 au siège du District. Toutes les équipes (foot à 11, ex "foot à 8 en semaine" et ex "foot à 8 entreprise") sont cordialement invitées. La présence d'au moins un représentant par équipe serait souhaitable.

RAPPEL

Certificat médical pour les renouvellements de licences : le certificat médical fourni en 2016-2017 reste valable pour la saison 2017-2018 à condition de répondre à l'auto-questionnaire (URL : <https://www.fff.fr/e/l/qs-li.pdf>).

